

# PORTS DEPARTEMENTAUX

## *Réunion Associations Plaisanciers*

**30 novembre 2023**

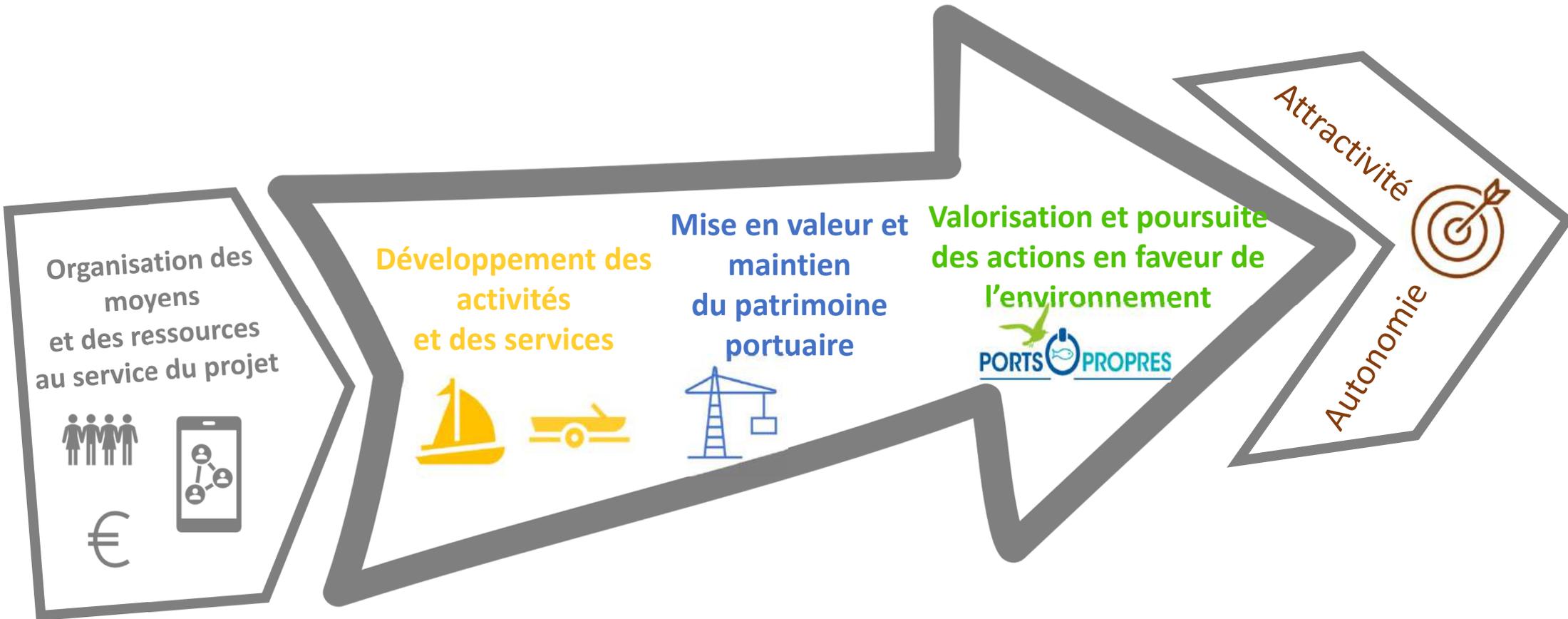
DIRECTION DE L'EAU, DE LA MER, ET DU LITTORAL

charente-maritime.fr    





# LA FEUILLE DE ROUTE DU DEPARTEMENT EN FAVEUR DE SES PORTS



# Développement des activités et des services



Communication, nouvelles offres



2024

- ⚓ Déploiement de la campagne de communication (salons, outils...)
- ⚓ Reconduction de l'offre « Escales en 17 »
- ⚓ Contrats inter ports



2023



- ⚓ Lancement de la nouvelle campagne de communication (affiche, flyers)
- ⚓ Création de l'offre « escales en 17 »
- ⚓ Communication papier / site Internet
- ⚓ Participation au Grand pavois

# Développement des activités et des services



## Aménagement des capitaineries et produits boutique



2023

*Saint-Martin de Ré*



*Marans*



2024

- ⚓ Aménagement des capitaineries de Boyardville et du Douhet
- ⚓ Création d'un bureau d'accueil au port du Château d'Oléron
- ⚓ Aménagement des locaux du bureau du port du Plomb
- ⚓ Travaux d'aménagement du bureau du port de la Flotte (maitrise d'ouvrage Commune)
- ⚓ Déploiement des boutiques de vente

# Mise en valeur et maintien du patrimoine portuaire



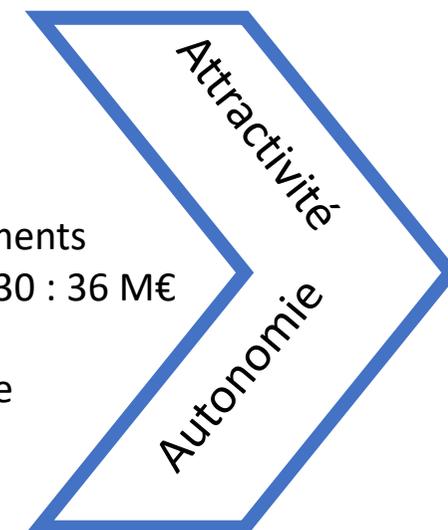
Réhabiliter les ouvrages /rechercher du foncier disponible /  
entretenir et maintenir les ouvrages et installations



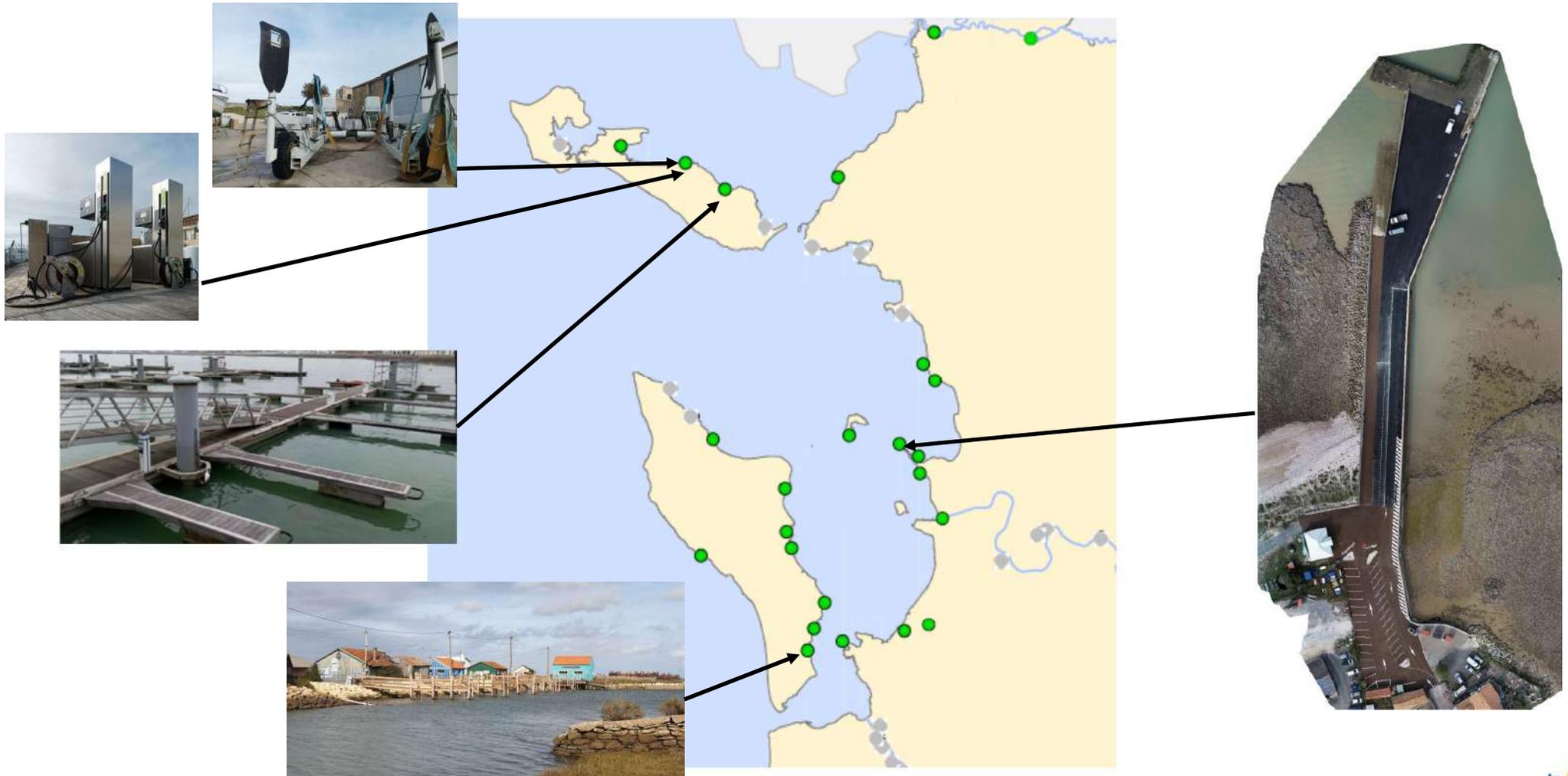
- ⚓ Reprise des ouvrages stratégiques subissant des désordres importants
- ⚓ Réalisation d'opérations d'aménagement portuaire structurantes (création de places de ports, à flot ou à sec)
- ⚓ Poursuite du programme d'équipement des ports en dispositifs évitant rejets et pollutions (aires de carénage)
- ⚓ PPI 2018-2022 : 24,5 M€



- ⚓ Inventaire et suivi/maintien du patrimoine portuaire
- ⚓ Gestion des accès et stationnements
- ⚓ Poursuite du PPI 2023-2028/2030 : 36 M€
- ⚓ Augmentation de la capacité d'investissement du budget annexe



# Déploiement du Programme Pluriannuel d'Investissement – Quelques réalisations 2023



## Déploiement du Programme Pluriannuel d'Investissement – Projets 2024



### Travaux d'urgence 2023/2024 :

- Digue d'Arceau
- Perrés à Aix



### Travaux 2024/2025 :

- Réfection des appontements fixes du Château
- Aménagement du Corps de Garde à Charron
- Aménagement du terre-plein portuaire de Marans
- Aménagement des bâtiments au Plomb



### Etudes 2024 :

- Reprise des cheminements et berges du chenal de la Baudissière
- Reprise des ouvrages du Douhet
- Aménagement de Boyardville
- Création de gares maritimes à la Fumée et Aix
- Reprise du quai palplanche St Trojan



Reprise station carburant Boyardville le 1<sup>er</sup> nov 2023

# Valorisation et poursuite des actions en faveur de l'environnement



## Certification Ports Propres – Rappel des enjeux

Réalisation d'un **diagnostic environnemental** par le BE EnviroMer  
+ Elaboration d'un plan d'actions



**Mise en place des actions** en réponse au référentiel Ports Propres  
(AC-J81-030)



Réalisation d'un **audit** par l'AFNOR  
Valable 3 ans avec un audit de maintien tous les ans

**Logique de progrès !**



**Objectif : promouvoir et  
développer les actions  
déployées par le Département  
en faveur de l'environnement**

# Valorisation et poursuite des actions en faveur de l'environnement



## Certification Ports Propres – Rappel des enjeux



### 17 critères opérationnels regroupés sur 6 thématiques :

1. Suivi du plan de réception des déchets et de traitement des déchets d'exploitation des navires
2. Mise en place et gestion d'un point propre
3. Collecte des eaux usées et de fond de cale
4. Collecte des eaux de l'aire de carénage
5. Collecte et traitement des eaux d'origine tellurique issues du ruissellement des sols
6. Gestion des huiles alimentaires usagées et entretien des bacs à graisse des restaurants
7. Equipements de la station de distribution de carburants
8. Installations / équipements obsolètes
9. Equipements sanitaires
10. Matériel de dépollution
11. Maitrise des consommations d'eau
12. Maitrise des consommations énergétiques
13. Formation et sensibilisation du personnel portuaire
14. Sensibilisation des personnes intérimaires et saisonniers
15. Information sensibilisation des usagers et traitement des remontées d'information
16. Réalisation d'un bilan annuel
17. Plan d'actions

# Valorisation et poursuite des actions en faveur de l'environnement



## Certification Ports Propres – Rappel des enjeux



**PORTS PROPRES**  Questionnaire en ligne

**Enquête Ports Propres – Ports de Charente-Maritime**

Nous avons besoin de votre avis ! Ce formulaire anonyme a pour vocation de comprendre comment les aspects environnementaux et la gestion des ressources sont perçus par les usagers des ports de la Cotinière, Boyardville, Douhet, Chenal d'Arceau et la Baudissière.

*(We would like to have your feelings regarding the management of resources and respect for the environment in the port.)*

1. **Port fréquenté** (frequented port) : .....

2. **Lieu de résidence principale - département et ville** (address - department, city) : .....

3. **Vous êtes** (you are) :

Un plaisancier (a boater)       Un promeneur (a walker)  
 Un professionnel (a professional)       Un riverain (a resident)  
 Autre (other) : .....

4. **À quelle fréquence venez-vous sur le port et pour quelle(s) activité(s) ?** (How often do you come to the port and for what activity(ies)?) : .....

5. **Comment estimez-vous l'état de propreté du port ?** (How do you assess the cleanliness of the port?) :

À améliorer (to improve)     Satisfaisant (satisfying)     Très propre (very clean)

6. **Avez-vous des remarques sur l'état de propreté du port et ses environs ?** (Do you have any comments on the state of cleanliness of the port and its surroundings?) : .....

7. **Quel(s) équipement(s) supplémentaire(s) souhaiteriez-vous sur le port (hors bateau) ?** (What additional equipment(s) would you like to find on the passenger port (excluding the boat)?) :

WC  
 Corbeilles à déchets (trash cans)  
 Bacs de tri sélectif (sorting bin)  
 Panneaux de sensibilisation à l'environnement (environmental awareness signs)  
 Cendriers (ashtray)  
 Aire de carénage (careening area)  
 Déchetterie portuaire (port garbage dump)  
 Notice d'utilisation d'équipements (instructions for the use of equipment)  
 Autre (other) : .....

8. **Où effectuez-vous votre carénage ?** (Where do you do your fairing?) :

Chantier naval (shipyard)  
 Aire de carénage et laquelle (careening area and which) : .....

Chez vous (at home)  
 Autre (other) : .....

9. **Quel(s) produit(s) utilisez-vous ?** (What product(s) do you use?)

Javel (bleach)  
 Produit à base de TBT = tributylétain (tributyltin product)  
 Produit à base de zinc ou cuivre (copper or zinc based product)  
 Aucun produit, uniquement eau à haute pression et brosse (just water)  
 Autre (other) : .....

10. **Quels points sont à améliorer du point de vue de l'environnement ?** (What environmental point could be improved?) : .....

11. **Avez-vous été témoin d'incivilité (déchet en mer...) pouvant nuire à l'environnement ? Si oui, veuillez préciser** (Have you witnessed incivility (waste throwing at sea or on the quay) that could harm the environment ? If yes, please specify) : .....

Août 2023      Contact : c.neau@enviro-mer.fr / 07 66 72 50 86

- 📍 Au moment du diagnostic → transmission d'un questionnaire aux usagers de chaque port
- 📍 A redéployer chaque année
- 📍 20% de réponses nécessaires pour obtention/maintien de la certification !

# Valorisation et poursuite des actions en faveur de l'environnement



Certification Ports Propres – Etat d'avancement



2023

⚓ Lancement des diagnostics sur 12 ports :

⚓ Secteur 1 : Ports de Charron, Marans, Le Plomb, Loix, Saint-Martin et La Flotte

**Rendu prévu : fin 2023-début 2024**

⚓ Secteur 3 : Ports de la Cotinière, Boyardville, Le Douhet et chenaux d'Arceau et la Baudissière

**Rendu prévu : mai 2024**



2024

⚓ Visites + diagnostics des secteurs 2 et 4 (12 ports)

⚓ Secteur 2 : Ports de Châtelailon, Les Boucholeurs, Fouras, Aix et Port-des-Barques

⚓ Secteur 4 : Ports du Château, Ors, Saint-Trojan et Bourcefranc

**→ A prévoir avant la saison estivale 2024**

**Finalisation des diagnostics pour fin 2024 /début 2025**

# Organisation des moyens et des ressources au service du projet



Mutualiser les moyens humains, équipements et matériels / harmoniser les pratiques



2023 - Harmonisation des grilles tarifaires activité plaisance

- Création de catégories de longueur et largeur identiques dans tous les ports
- Maintien d'un niveau de tarif différent entre les ports, adapté au niveau de services, aux équipements du port, aux conditions d'accès
- Meilleure équité au sein d'un même port et entre les ports

L'application de cette nouvelle grille de tarifs induisait des revalorisations pour certaines catégories de tarifs. Compte tenu du contexte général d'inflation, afin de ne pas impacter de manière trop importante les redevances portuaires, le Département a décidé d'appliquer la mise en place des nouvelles grilles de tarifs de manière progressive sur une durée maximale de 5 années.

# TEMPS D'ÉCHANGE LORS DE LA REUNION DU 30 NOVEMBRE 2023

## Participants :

- *Département* : MM. Christophe SUEUR et Guillaume METAYER, Mmes Alexandra MAISONNET et Marie BOURLEYRE
- *UNAP CM* : MM. François BERTOUT, Alain GARCIA, Philippe GRAND, Jean-Jacques COUDRAY, Jean PIVETEAU, Philippe MARTIN

## Synthèse des échanges

- Rappel par M. SUEUR du contexte budgétaire départemental contraint et de la diminution de la capacité d'investissement liée à la baisse des droits de mutation. Si l'ensemble des charges et recettes des ports sont inscrites dans un budget annexe, les projets d'investissements sont aujourd'hui subventionnés par le budget général du Département. Des efforts sont à faire sur l'ensemble des programmes d'investissement dont celui des ports.
- L'ensemble des ports de compétence départementale ont aujourd'hui été repris en gestion par le Département à l'échéance des contrats de concession confiés aux Communes (Port des Barques et Brouage seront les derniers au 1<sup>er</sup> janvier 2024). Rappel par M. SUEUR de l'absence de volonté du Département de reprise systématique de ports. Concernant les ports de compétence communale, la demande de transfert doit émaner de la Commune.
- Volonté commune de développer les escales à la journée dans les ports (accueil de bateaux non habitables).
- Mouillages forains situés sur le domaine public maritime, entretenus par le Département : enjeu fort de leur maintien.
- Zone de protection renforcée interdisant les mouillages à l'encre dans le Parc Naturel Marin : nécessité pour les plaisanciers de se positionner au sein de cette instance. En parallèle, la DDTM incite les collectivités à demander la création de zones de mouillages (ZMEL) sur le domaine public, permettant d'organiser le stationnement des navires.
- Concernant les tarifs, le choix a été fait par le Département de proposer une grille homogène tenant compte de la longueur et de la largeur hors-tout des navires, mais pas liée à la surface.
- Demande de l'UNAP que des CLUPP soient organisés régulièrement dans chaque port, comme le prévoit le Code des Transports.



[charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr)    